



Protocoles de Sélection des athlètes – Jeux du Canada 2011 à Halifax, N-É

1. Préambule

Les Jeux du Canada sont une compétition multisports de niveau national regroupant les meilleurs athlètes de chaque province dans chaque sport en lice. Les règlements généraux des épreuves du ski acrobatique sont détaillés dans le devis technique des épreuves de ski acrobatique. Le devis technique est disponible en ligne sur <http://www.canadagames.ca>. Ce protocole vient compléter et préciser l'information contenue dans le devis technique des Jeux. Si une clause du présent document venait contredire le devis technique, ce dernier aurait préséance.

2. Admissibilité

- 2.1 L'athlète doit être résident du Québec et doit résider depuis au moins 180 jours. Un athlète ne peut posséder qu'un seul domicile ;
- 2.2 L'athlète doit être membre en règle de la Fédération québécoise de ski acrobatique ;
- 2.3 L'athlète doit être membre en règle de l'Association canadienne de ski acrobatique ;
- 2.4 L'athlète doit être juvénile ou junior, soit être né entre le 2 juillet 1992 et le 1^{er} juillet 1996 ;
- 2.5 L'athlète ne peut être membre de l'équipe canadienne de ski acrobatique

3. Quotas

- 3.1 Chaque sexe dispose de quatre (4) places ;
- 3.2 Trois (3) athlètes en bosse et un (1) athlète de saut seront choisis pour chaque sexe ;
- 3.3 Dans l'éventualité où un athlète de saut ne répondrait pas aux critères de sélection (Voir section 5), ou encore s'il n'y avait pas d'athlète de saut chez un sexe, la place ainsi libérée serait ajoutée aux 3 places de bosse chez ce sexe.

4. Sélection BOSSE

- 4.1 La sélection sera basée sur la compilation de trois (3) résultats pour chaque athlète, résultats dont on fera la moyenne. Les trois (3) athlètes ayant la plus forte moyenne seront sélectionnés ;
- 4.2 Pour être admissible à la sélection, l'athlète devra nécessairement posséder trois (3) résultats admissibles ;
- 4.3 Les résultats admissibles pour la sélection des athlètes en bosse sont les résultats obtenus aux compétitions suivantes :
 - 1x simple ou duel, Série canadienne Val St-Côme (1 parmi les 4 épreuves tenues les 16-17 et 23-24 janvier 2010)
 - 1x simple, Meilleur résultat parmi : Championnat canadien junior 2010 ou NorAm 2010 à Apex (C.-B.), soit l'une des 2 compétitions se déroulant du 26-28 février 2010 ou Provinciale Mont Ste-Anne (épreuve du 20 février)¹
 - 1x simple, Championnat québécois 2010 ;
- 4.4 Le calcul de la valeur attribuée à chaque résultat est détaillé à l'Annexe A de ce même document

5. Sélection SAUT

- 5.1 La sélection sera basée sur un niveau d'habileté minimal. Puis, dans l'éventualité où plusieurs athlètes respectent le minimum établi, la sélection discriminera le meilleur athlète de chaque sexe en faisant la moyenne de trois (3) résultats ;
- 5.2 Niveau d'habileté minimal :
 - HOMME → L'athlète doit être capable d'effectuer deux sauts inversés doubles différents (Ex. Lay-tuck et Lay-Full)
 - FEMME → L'athlète doit être capable d'effectuer deux sauts inversés simples différents (Ex. Back flip et Front flip) ;
- 5.3 Discrimination par résultats
 - 5.3.1 Pour être admissible à la sélection, l'athlète devra nécessairement posséder trois (3) résultats admissibles, desquels on fera la moyenne ;
 - 5.3.2 Les résultats admissibles pour la sélection des athlètes en saut sont les résultats obtenus aux compétitions suivantes :
 - 1x saut, Coupe NorAm 2010 (meilleure épreuve de la saison) *

¹ Modification effectuée en mars 2010 par rapport au document original publié en décembre 2009. La modification a été approuvée par le CA de la FQSA afin de permettre aux athlètes de club n'étant pas sélectionnés au junior canadien de participer à chances égales au processus de sélection des Jeux du Canada 2011, suite à un nombre de places anormalement faible accordé par l'ACSA à la province du Québec lors de la répartition du quotas entre les provinces pour les Championnats canadiens junior tenus en février 2010 à Halifax.

- 1x saut, Circuit provincial St-Hubert 2010 (meilleure épreuve de la saison)
- 1x saut, Championnat canadien senior 2010 ;

* Note : Comme les femmes en saut ne sont pas de calibre NorAm, le résultat de NorAm sera remplacé par un résultat du Circuit provincial St-Hubert 2010.

5.3.3 Le calcul de la valeur attribuée à chaque résultat est détaillé à l'Annexe A de ce même document.

6. Épreuves

- 6.1 Des épreuves de bosse (MO), bosse en parallèle (DM), saut (AE) et demi-lune (HP) seront disputées chez les hommes et les femmes. Un total de 24 médailles seront donc distribuées ;
- 6.2 Chaque athlète sélectionné sera tenu de participer à au moins trois des quatre épreuves. La participation à toutes les épreuves sera fortement encouragée pour les athlètes qui ont les compétences, afin d'assurer la représentation du Québec à chaque épreuve.

7. Cas spécial

- 7.1 Clause blessure bosse: un athlète blessé qui serait contraint de ne pouvoir participer à plus de deux compétitions citées au point 4.3 pourra combler les résultats manquants par des compétitions autres que celles en 4.3 ;
- 7.1.1 Dans ce cas, l'athlète devra fournir un billet de médecin à la FQSA avant le 5 avril 2010
- 7.1.2 Dans ce cas, les résultats qui remplaceront les compétitions où l'athlète était blessé devront tout de même provenir de la saison de compétition 2009-2010, en plus de provenir des circuits cités à l'Annexe A, sous section a)
- 7.2 Clause blessure saut: un athlète blessé qui serait contraint de ne pouvoir participer à plus de deux compétitions citées au point 5.3.2 pourra combler les résultats manquants par des compétitions autres que celles en 5.3.2 ;
- 7.2.1 Dans ce cas, l'athlète devra fournir un billet de médecin à la FQSA avant le 5 avril 2010
- 7.2.2 Dans ce cas, les résultats qui remplaceront les compétitions où l'athlète était blessé devront tout de même provenir de la saison de compétition

2009-2010, en plus de provenir des circuits cités à l'Annexe A, sous section a)

7.3 En bosse comme en saut, un comité formé de trois (3) personnes (Directrice générale, entraîneur chef EQ bosse, entraîneur chef EQ saut) pourra également évaluer tout cas spécial dont les motifs n'auraient été énumérés dans le présent document.

8. Liste de remplaçants

8.1 Il est entendu que la FQSA devra attendre que l'ACSA confirme les athlètes sélectionnés à l'Équipe canadienne avant d'annoncer les athlètes sélectionnés aux Jeux du Canada 2011 (se référer au point 2.5) ;

8.2 Les huit (8) athlètes sélectionnés devront confirmer s'ils utilisent ou non leur place dans les quinze (15) jours suivant l'annonce des candidats ;

8.3 Advenant qu'un athlète refuse sa place, la place sera réattribuée à l'athlète suivant au classement.

9. Litige

Tout litige pourra être soumis à la FQSA. Un comité de trois (3) personnes (Directrice générale, membre du CA, entraîneur) devra alors statuer sur le cas présenté

10. Communications

Les athlètes sélectionnés seront annoncés sur le site www.fgsa.com, en plus d'être contactés individuellement.

Marie Annick Bédard
Directrice générale
Fédération Québécoise de Ski Acrobatique

ANNEXE A – Méthode de calcul pour la valeur d'un résultat de compétition

a) Valeur des circuits

- Provincial – 80%
- Championnat québécois – 90%
- Série canadienne – 100%
- NorAm – 125%
- Championnat canadien junior – 85%
- Championnat canadien senior – 125%

b) Calcul de la valeur d'une course

Le résultat de course est transposé en une valeur entre 0 et 125. Pour calculer cette valeur, une formule est appliquée pour tenir compte de la place obtenue par un athlète et de son pointage par rapport au gagnant. Par la suite, la valeur obtenue est ajustée selon la valeur du circuit où le résultat a été obtenu.

- Valeur «Place» – 60%

Valeur de la place dans la grille 100 points x 0,60

- Valeur «Pointage» – 40%

$\frac{\text{Pointage de l'athlète}}{\text{Pointage du gagnant}} \times 0,40$

- Total de la valeur d'une course

[Valeur «place» + Valeur «pointage»] x Valeur circuit

DUEL : pour le calcul de la valeur d'un duel, la «place» utilisée sera celle de la finale (la position de la qualification sera utilisée pour ceux qui n'ont pas fait la finale). Le «pointage» utilisé dans le calcul sera celui obtenu en qualification. Dans l'éventualité où le duel est annulé en après-midi, la «place» et le «pointage» du matin seraient utilisés dans le calcul.

c) Précisions relatives aux catégories

Toute compétition avec catégorie sera reportée sous une seule liste de résultats, toutes catégories confondues (1 liste par sexe).

d) Grille 100 points

Position	Points	Position	Points
1	100	12	45
2	95	13	40
3	90	14	35
4	85	15	30
5	80	16	25
6	75	17	20
7	70	18	15
8	65	19	10
9	60	20	5
10	55	21	1
11	50	22 et +	1

* Tous les athlètes qui terminent 21e ou plus obtiendront 1 pt.

** Aucun point pour DNF (Did not finish), RNS (Run not scored),
DNS (Did not start), DSQ (Disqualified)